

Technologie et pauvreté

Deux chiffres: 777 € le revenu mensuel qui définit, en Belgique, le seuil de pauvreté des personnes isolées; 850 € le prix du pack "Internet pour tous", une mesure prise par les pouvoirs publics en 2006 pour démocratiser l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à internet. Le risque de pauvreté, selon les définitions en vigueur en Europe, concerne 14.8% de la population belge. Certains groupes sociaux sont davantage exposés à la pauvreté: il y a 36% de personnes menacées de pauvreté parmi les parents qui vivent seuls avec des enfants, 28% parmi les chômeurs, 23% parmi les inactifs, 21% parmi les personnes seules et 20% parmi les plus de 65 ans; 27% des locataires vivent sous le seuil de risque de pauvreté. La pauvreté touche davantage les femmes que les hommes. Elle concerne 25% des personnes qui n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire inférieur, contre

seulement 3% des diplômés de l'enseignement supérieur.

Le développement de la société de l'information renforce-t-il les inégalités dont sont victimes ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté? Comment permettre aux personnes pauvres de bénéficier, elles aussi, des avantages des TIC? Ces deux questions sont à la base d'une série de travaux menés par l'institution de technology assessment du Parlement flamand (VIWTA).

Une méthode de recherche participative

Sur base d'une étude exploratoire menée par des chercheurs anversois, VIWTA a fait réaliser une pièce de théâtre intitulée "Solde insuffisant", qui met en scène, sous la forme d'un jeu télévisé, deux personnes pauvres, l'une passionnée de nouvelles technologies, l'autre réticente aux TIC. En collaboration avec diverses associations flamandes de lutte contre la pauvreté, VIWTA a fait jouer cette pièce de théâtre

dans cinq villes, chaque fois devant un public de 150 à 200 personnes, qui étaient ensuite invitées à participer à des discussions en groupe. Les témoignages récoltés ont été analysés dans un groupe de travail qui rassemblait l'équipe de VIWTA, l'équipe de recherche et les associations partenaires du projet. VIWTA a ensuite publié un DVD de la représentation théâtrale, rédigé une brochure de synthèse illustrée de nombreux témoignages et formulé des recommandations pour le Parlement flamand.



Cette méthode de travail a permis de donner la parole à un grand nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté et aux associations qui travaillent sur le terrain de l'exclusion

Sommaire

Technologie et pauvreté	1
L'informatique se met au vert	3
Le rapport au temps	6

sociale. Les opinions recueillies concernent non seulement l'informatique et internet, mais aussi les GSM, la photo numérique, les consoles de jeu, les automates bancaires et autres bornes informatisées, c'est-à-dire une approche très large de l'univers des TIC.

Les seuils à franchir pour sortir de l'exclusion

On ne passe pas facilement d'un côté à l'autre de la fracture numérique.

L'inclusion numérique est un processus graduel, qui demande de franchir une série de seuils; VIWTA en a identifié cinq.



Le premier seuil consiste à *être au courant* de ce qui se passe dans l'univers des TIC, largement méconnu quand on vit sous la menace de la pauvreté. De nombreux témoignages expriment combien il est difficile de se représenter ce qu'on peut faire avec les TIC, de savoir comment acheter à bon marché et comment se faire aider. Les personnes pauvres se sentent souvent "hors-jeu" par rapport aux TIC, ainsi que par rapport aux milieux où elles sont utilisées: l'école, le travail, l'administration. Cette situation de hors-jeu les met mal à l'aise par rapport à leurs enfants.

Le deuxième seuil est de *trouver une motivation*, un intérêt à faire les premiers pas dans l'univers numérique, alors que ce n'est pas la préoccupation première quand on vit dans la pauvreté. Pour certaines personnes, ce seuil consiste à vaincre la peur, pour d'autres, à réaliser une envie, un

rêve supposé inaccessible. Les associations qui travaillent sur le terrain essaient de susciter aussi une motivation sociale: tisser un réseau de relations, reconstituer un "capital social" qui s'est souvent étiolé avec l'engrenage qui a conduit à la pauvreté.

Le troisième seuil concerne *la pression sociale* dont les non utilisateurs des TIC se sentent victimes. La pression sociale est durement ressentie quand elle provient des enfants, qui se familiarisent avec les TIC à l'école mais qui n'en disposent pas à la maison, pour chercher de l'information ou réaliser des travaux scolaires. Elle se manifeste aussi dans les relations avec les administrations, avec les banques, dans la recherche d'un emploi. Les sollicitations sont omniprésentes dans la publicité, les loisirs, les sports. Les milieux associatifs tentent de transformer cette pression sociale en motivation personnelle, mais ils reprochent à diverses institutions, dont les écoles, d'imposer l'utilisation de l'ordinateur ou d'internet en méconnaissant les inégalités dans ce domaine.

Cette question de la pression sociale est importante, pas seulement par rapport à la pauvreté. Au stade actuel de la diffusion d'internet en Belgique (63% d'utilisateurs réguliers dans la population de 15 à 75 ans, 71% dans la tranche d'âge 25-55 ans), les personnes qui hésitent encore à faire le pas sont souvent celles qui n'en perçoivent pas bien l'utilité. Les offreurs de services en ligne, publics ou privés, multiplient les projets de démonstration pour convaincre les hésitants. Mais la démonstration se transforme souvent en imposition, notamment dans les services financiers et dans le secteur du voyage, où bien souvent il n'y a plus d'alternative aux services en ligne. L'étude de VIWTA, à l'instar d'autres enquêtes qui essaient de mesurer les raisons du non usage d'internet, conduit à se demander si les pro-

jets de démonstration ne ratent pas leur public cible, car celui-ci a changé.

Le quatrième seuil est celui du *coût*. Le lien entre technologie et pauvreté ramène au premier plan la question du coût, un peu négligée dans les études récentes sur la fracture numérique. Quand on a de faibles revenus, s'équiper c'est souvent s'endetter. De plus, outre le prix élevé des abonnements à internet, les ménages pauvres sont particulièrement sensibles aux coûts cachés des TIC: consommables, réparations, logiciels, sécurité, consommation d'électricité pour ceux qui sont contraints au "minimelec" de 6 ampères, etc. D'autres technologies, comme le GSM, ont aussi des coûts cachés importants, notamment parce que la structure des prix et la nature des contrats d'abonnement est incompréhensible dans des situations de faible niveau d'éducation ou d'illettrisme. L'endettement est un problème particulier, pour deux raisons. D'une part, l'achat à crédit revient plus cher que le paiement au comptant et il vient alourdir la charge mensuelle des crédits et autres frais fixes des ménages. Les travailleurs sociaux des CPAS ont confirmé à VIWTA l'importance croissante des TIC dans l'endettement des ménages pauvres. D'autre part, en cas de saisie par huissier, les équipements informatiques ne

Cinq seuils à franchir pour sortir de l'exclusion: être au courant, trouver une motivation, vaincre la pression sociale, gérer le coût, dépasser la complexité.

sont pas considérés comme indispensables au ménage et ils sont souvent les premiers à être saisis, au titre de biens de luxe – un drame, notamment pour les enfants. Une proposition de loi a toutefois été déposée en 2008 au Parlement fédéral pour retirer les

équipements informatiques des biens saisissables en cas de dettes non payées.

Les mesures fiscales visant à faciliter les investissements des ménages dans les TIC ne sont pas pertinentes pour les personnes en situation de pauvreté. Quant à la mise à disposition d'ordinateurs de seconde main, par l'intermédiaire des CPAS, elle bute sur

Des mesures sont proposées autour de trois axes: l'accessibilité financière et matérielle des TIC; l'usage des TIC dans l'apprentissage; l'allègement de la pression sociale et institutionnelle.

un paradoxe: certaines machines reconverties ne sont pas assez puissantes pour une utilisation intensive d'internet, du multimédia et des jeux ... alors que ce sont les premières applications qui attirent les nouveaux utilisateurs. Il existe peu de solutions matérielles et financières ciblés sur les situations de pauvreté.

Le cinquième seuil est celui de *la complexité* des TIC et des compétences requises pour en faire bon usage. Les milieux pauvres combinent plusieurs handicaps: un faible niveau de scolarité, un illettrisme important, une expérience négative des formes traditionnelles d'enseignement et de formation, des réseaux d'entraide forts mais rassemblant des personnes qui ont les mêmes déficits de ressources. Les associations qui combinent le travail social et la familiarisation aux TIC insistent sur la nécessité de sortir des schémas classiques d'initiation et de formation aux TIC: proposer une pédagogie du projet, pallier en même temps les déficits de compétences de base (notamment la lecture), utiliser les TIC pour sortir de son milieu de vie.

Trois axes de recommandations

Les recommandations de VIWTA sont articulées autour de trois axes: l'accessibilité financière et matérielle des TIC; l'usage des TIC dans l'apprentissage, à la fois dans l'enseignement et dans l'éducation des adultes; l'allègement de la pression sociale et institutionnelle qui pèse sur les non utilisateurs d'internet.

Plusieurs mesures sont proposées dans le premier axe: créer une offre plus importante d'équipements bon marché mais performants, en stimulant les circuits de seconde main et en négociant des accords avec les producteurs; mettre en place une offre d'aide gratuite à distance, accessible à des personnes peu qualifiées, et de réparation peu coûteuse via l'économie sociale; réglementer un tarif social d'accès à internet; promouvoir des abonnements collectifs, par exemple dans les logements sociaux, à l'instar de ce qui se fait pour les kots d'étudiants.

En matière d'enseignement, VIWTA recommande aux autorités flamandes de prendre des mesures pour que tous les enfants scolarisés puissent disposer d'un ordinateur à domicile, avec des formules de location. En

coopération avec le monde associatif, l'éducation permanente, et en particulier l'éducation de base pour adultes déscolarisés, doit accorder une meilleure place aux TIC et comporter aussi des "modules boutons" pour faciliter l'usage des automates et des GSM.

Pour réduire la pression sociale et institutionnelle, VIWTA insiste sur la nécessité de maintenir une offre de qualité dans tous les canaux de services publics, en ligne ou non, en veillant particulièrement à l'intelligibilité des services pour des personnes peu instruites. La carte d'identité à puce et son lecteur devraient être délivrés gratuitement aux personnes pauvres qui le souhaitent, sans que les plus âgés ne soient obligés de l'utiliser. La publicité pour les achats en ligne à crédit devrait être mieux réglementée, pour protéger les consommateurs les plus fragiles.

- Vranken J., Vandenbosch H., Windey S., *Aan de onderkant van de technologische samenleving*, OASES (Universiteit Antwerpen) en VIWTA, mei 2007.
- Steyaert S., *Armoede en technologie*, VIWTA dossier n° 10, nov. 2007 (www.viwt.be). Traduction française des recommandations sur le site www.rewics.be/download/resume_etude_wivta.pdf

L'informatique se met au vert

Utilisées au quotidien par la majorité des salariés et des citoyens, les technologies de l'information et de la communication ne sont pas épargnées par les questions environnementales: consommation d'énergie et de matières premières, déchets électroniques, substances toxiques, durée de vie limitée des équipements. Le terme "Green IT" désigne aujourd'hui une série d'actions déjà entreprises dans ce secteur, face à des constats qui deviennent inquiétants.

Gourmandise énergétique et recyclage problématique

Le nombre d'équipements informatiques en service à travers le monde ne cesse de croître. Le cabinet d'étude Forrester Research estime à un milliard la quantité d'ordinateurs présents dans le monde en 2008, quantité qui passera à plus de deux milliards d'ici 2015. Cette augmentation du parc informatique a un coût énergétique de plus en plus élevé, auquel s'ajoute le coût représenté par le fonctionnement de l'infrastructure du ré-

seau Internet. En 2005, la consommation électrique de l'ensemble des serveurs internet présents dans le monde était déjà estimée à 123000 GWh par an, soit à l'équivalent de la production d'une quinzaine de centrales nucléaires. En plus de cette consommation, l'ensemble des serveurs Google consommeraient à eux seuls 2100 GWh par an, soit environ deux centrales nucléaires.

De nombreux produits chimiques dangereux comme le PVC, les retardateurs de flamme bromés, l'arsenic, le béryllium ou encore le mercure se retrouvent aujourd'hui dans la composition des ordinateurs, serveurs, routeurs, commutateurs et autres équipements informatiques. Ces substances sont sources de multiples dangers liés à la fois à leur production, leur utilisation et leur rejet dans la nature. Si la présence de certaines substances est peu à peu interdite dans les nouveaux produits commer-



cialisés, plusieurs d'entre elles restent encore bel et bien présentes dans les anciens appareils.

Si une majorité des produits électroniques commercialisés sont théoriquement recyclables, il n'en va pas toujours de même dans les faits. En effet, beaucoup de pays industrialisés stockent au contraire ces produits dans des décharges ou les incinèrent directement. Il arrive même fréquemment que ces produits soient exportés et déversés directement dans des pays moins nantis d'Afrique ou d'Asie, ou

encore en Chine ou au Japon où le recyclage est moins coûteux. Dans ces pays, les déchets sont souvent exposés sans protection, incinérés ou encore abandonnés dans des décharges. Quand des opérations de recyclage sont réellement menées pour extraire

En 2005, la consommation électrique annuelle de l'ensemble des serveurs internet de la planète était déjà estimée à l'équivalent de la production d'une quinzaine de centrales nucléaires.

des substances telles que le cuivre, le fer et l'or, ce recyclage est souvent opéré de manière rudimentaire. Les travailleurs y manipulent souvent à main nue des substances chimiques pouvant nuire à leur santé et à l'environnement. C'est notamment le cas du plomb, qui cause des dégâts irréversibles au système nerveux, particulièrement chez les enfants.

L'augmentation de la production technologique, combinée à une diminution de la durée de vie générale des équipements, ne fait qu'amplifier tous les constats mentionnés ci-dessus. D'après Greenpeace, la durée de vie d'un ordinateur serait ainsi passée de six ans en 1997 à deux ans en 2005. Les téléphones portables ont également une durée de vie moyenne très courte estimée à deux ans dans les pays développés. Globalement, chaque année, 20 à 50 millions de tonnes de "e-déchets" sont produits de par le monde, leur volume augmente de 3 à 5% par an en Europe.

Une prise de conscience environnementale

De nombreuses dispositions légales entourent aujourd'hui la production et le recyclage des équipements électriques et électroniques en Belgique. La directive européenne dite ROHS

(restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment), entrée en vigueur en 2003, contrôle officiellement à partir du 1^{er} juillet 2006 l'utilisation des substances dangereuses. Elle interdit notamment le plomb, le mercure ou le cadmium dans les nouveaux équipements mis sur le marché. Une autre directive européenne dite DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) a également vu le jour à la même période. Appliquée depuis août 2005, elle rend les producteurs responsables de la reprise, du traitement et de l'élimination non polluante des déchets électroniques. Enfin, pour lutter contre l'exportation des déchets, la convention internationale de Bâle, entrée en vigueur en 1992, interdit le transfert de déchets dangereux des pays développés vers les pays en développement. Celle-ci est contraignante dans tous les pays membres de l'Union européenne et pour les autres pays signataires.

La Belgique a fait figure de précurseur dans la reprise des déchets, en adoptant en 2001 différentes conventions environnementales régionales contraignant les producteurs à adopter une

La Belgique a fait figure de précurseur dans la reprise des déchets, en adoptant en 2001 différentes conventions environnementales régionales contraignant les producteurs à adopter une politique de reprise et de traitement des appareils électriques, électroniques et électroménagers.

politique de reprise et de traitement des appareils électriques, électroniques et électroménagers. C'est à la suite de ces obligations légales que l'asbl Recupel a vu le jour en juillet 2001. Créée par plusieurs fédérations professionnelles du secteur et financée par les cotisations payées par les

consommateurs lors de l'achat d'un nouvel équipement électrique ou électronique, Recupel veille à assurer efficacement la collecte, le transport et le recyclage de ces déchets, dans le respect des législations existantes, en collaboration avec des entreprises de traitement et de recyclage. Chaque importateur ou producteur mettant un appareil sur le marché en Belgique peut adhérer gratuitement à Recupel en signant une convention d'adhésion et en versant à l'organisme les cotisations liées à l'achat de ses produits.

Si la législation contraint aujourd'hui de plus en plus les producteurs dans la conception et le recyclage de leurs appareils, les producteurs compren-

Le concept de Green IT inclut un traitement efficace des TIC sur trois plans: la réduction des substances chimiques nocives, la maximisation de l'efficacité énergétique et le souci du recyclage et du retraitement des produits.

nent eux aussi l'importance d'élaborer de véritables politiques environnementales et d'être reconnus comme "de bons élèves" en la matière. De plus en plus d'entreprises ont ainsi fixé des échéances pour éliminer les substances les plus dangereuses dans leur gamme de produits proposés. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs franchi ces échéances avec brio, proposant des nouveaux modèles de produits (gsm, ordinateur, appareil photo numérique, ...) sans substances nocives et équipés de fonctionnalités écologiques complémentaires comme des systèmes d'économie d'énergie.

Dans le but de toujours conscientiser les producteurs au souci de l'environnement, Greenpeace édite depuis août 2006 le guide "Pour une high-tech responsable" classant les 18 plus gros fabricants mondiaux de télépho-

nes mobiles, d'ordinateurs, de téléviseurs et de consoles de jeux selon leur politique d'élimination de substances chimiques dangereuses et leurs engagements dans la reprise et le recyclage de leurs produits. Ce classement contribue à une prise de conscience des marques, très attentives à leur image, sous le regard des consommateurs. La 7^{ème} édition de ce guide, réalisée en mars 2008, classe ainsi les entreprises asiatiques Samsung et Toshiba sur la première marche du podium et Nintendo à la dernière place du classement.

L'utilisateur possède plusieurs cartes en main pour agir sur les répercussions environnementales des TIC. Il peut s'informer sur les matériaux utilisés dans les équipements, connaître les producteurs respectueux de l'environnement, utiliser les fonctionnalités d'économie d'énergie des appareils, éteindre des équipements plutôt que de les laisser en veille, déposer ses appareils usagés dans des parcs à conteneurs ou dans des magasins de reprise. Des appareils périmés pour certains usages peuvent également être confiés à des entreprises d'économie sociale qui alimentent un circuit économique d'ordinateurs de seconde main. L'utilisateur final conserve en dernier ressort la liberté de prendre un certain recul par rapport à la surconsommation et au renouvellement permanent d'équipements technologiques qui lui est proposé.

Une attitude semblable s'impose aussi pour les entreprises; elle nécessite souvent des procédures plus formelles:



clauses environnementales dans les cahiers des charges et dans la sélection des offres; consignes d'économie d'énergie dans la gestion du parc informatique et d'économie de déchets



dans la gestion des consommables (encre, papier); alimentation d'un circuit de réutilisation d'équipements déclassés.

Un enjeu pour l'innovation

La préoccupation environnementale ne concerne pas seulement l'utilisation des TIC, mais aussi leur conception. Aujourd'hui, le secteur technologique commence à prendre en compte les paramètres écologiques dans l'élaboration de ses produits, ce qui se manifeste notamment par l'émergence du concept de "Green IT". Ce concept témoigne d'un traitement efficace des TIC sur trois plans: la réduction des substances chimiques nocives, la maximisation de l'efficacité énergétique et le souci du recyclage et du retraitement des produits à la fin de leur durée de vie. La prise en compte des questions environnementales liées aux TIC est également une question complexe, ayant de multiples répercussions dans les sphères sociales, économiques et dans le champ de la santé.

Si les TIC sont consommatrices d'énergie, elles peuvent aussi contribuer à la réduction d'autres consommations d'énergie, bien plus importantes. Elles peuvent induire une diminution des déplacements et une optimisation environnementale de ceux-ci. Le dé-

veloppement du commerce électronique peut diminuer certains besoins de transport ou de stockage. La régulation informatisée des systèmes de chauffage peut réduire drastiquement leur consommation en énergie. Dans l'industrie, les TIC peuvent améliorer les rendements énergétiques et optimiser l'utilisation des matières premières. Des réseaux informatisés de contrôle des nuisances environnementales permettent de mieux gérer les alertes écologiques, comme les pics de pollution.

Toutefois, les problèmes liés aux effets pervers ou aux effets boomerang requièrent une attention particulière. Certains de ces effets sont d'ores et déjà connus: le télétravail supprime certains déplacements réguliers, mais

augmente le travail mobile; le commerce électronique déplace les besoins de transport vers la livraison express; les télécommunications ne se substituent pas aux transports, elles créent de nouveaux besoins; etc. Le bilan des impacts environnementaux des TIC doit donc être dressé de manière nuancée, en étudiant soigneusement la combinaison d'effets positifs et négatifs, à court et à long terme.

- Checola L., Dumons O., *La pollution high-tech*, Dossier Le Monde.fr, Paris, juin 2007.
- Pujol J.L., *Les TIC au service du développement durable ?* Note de veille n° 78, Centre d'analyse stratégique, Paris, octobre 2007.
- Greenpeace, *Guide pour une high-tech responsable*, mise à jour 2008 (www.greenpeace.fr).

ment, même si celles-ci sont aménagées afin d'être opérationnelles pour l'action individuelle. Le temps est donc "vécu" avant de constituer une mesure de la durée ou un objet de réflexion.

Le temps comme norme et valeur

Le temps dans chaque société est donc une expérience, mais il est aussi une norme et une valeur. Si on considère la question des rôles sociaux de sexe dans les sociétés industrielles (qui ont encore largement des incidences aujourd'hui), ceux-ci étaient dictés par le confinement du temps des femmes dans les activités de soin et d'éducation, et celui des hommes

La manière dont une société s'organise, dont les individus interagissent, dont les institutions fonctionnent, produit des temporalités particulières qui, en retour, constituent un cadre collectif qui conditionne la vie quotidienne.

dans le travail. La conception hégémonique du temps à certaines périodes doit donc être mise en relation avec les différentes normes de la vie collective et les valeurs prioritaires dans les cultures et les époques considérées.

On comprend donc que les manifestations du temps comme cadre global ont varié tout au long de l'histoire. Dans les sociétés traditionnelles, le temps est davantage cyclique, les activités sont rythmées par les saisons, les rituels religieux et les traditions. C'est un temps qualitatif; il ne fait pas l'objet d'une abstraction; il est hétérogène et discontinu. La référence temporelle principale est celle du passé, le futur n'est considéré que comme la continuité de ce passé. Enfin, temps de travail, religieux ou de loisirs ne sont pas séparés.

Le rapport au temps

Lorsque l'on parle du temps, on pense a priori à quelque chose d'abstrait, n'ayant pas de réalité tangible à part peut-être celle de sa mesure. En sociologie, le temps renvoie à une notion qui possède bien une réalité, celle-ci conditionne fortement la manière dont on vit au sein d'une société.

Le temps comme expérience

La manière dont une société s'organise, dont ses individus interagissent, dont ses institutions fonctionnent, produit des temporalités particulières qui, en retour, constituent un cadre collectif qui conditionne la vie quotidienne.

Le temps comme concept en sociologie fait référence à une double dimension: une première, celle de son objectivation, constitue une référence collective. Ce temps *objectivé* véhicule un cadre qui permet la coordination des activités, l'établissement d'une vie collective, l'organisation d'une société. Mais, si ce temps a une réalité, il ne possède pas une *nature* en soi. En

effet, le temps prend sens dans une relation intersubjective, dans les activités concrètes de la vie quotidienne: c'est la deuxième perspective du temps, celle de sa subjectivation.

Le temps est donc une réalité qui existe par les contenus qui lui sont subjectivement attribués. Quand un individu perçoit du temps, sa perception se réfère toujours à des formes temporelles qui font sens collective-



Au XIX^{ème} siècle, avec la montée de l'industrialisation (division du travail, rationalisation de la production), la distinction entre le temps de travail et les autres temps (et lieux) de vie apparaît. D'une mesure du temps déterminée par la tâche, on va passer à la mesure de la tâche de travail par le temps. Une discipline du temps de travail se développe alors. L'époque industrielle marque l'avènement des idées de discipline, d'accélération et de précision du temps.

Aujourd'hui, comme le souligne Tabboni (2006), "quelques-unes des caractéristiques les plus marquantes du temps industriel [...] sont en train de disparaître. La diminution progressive du taylorisme dans l'organisation du travail s'accompagne de la fin des horaires communs à tous. La multiplication des ordres temporels provoque également la chute de certaines frontières réputées infranchissables entre les temps sociaux: le temps de travail commence à s'insinuer dans le temps libre et inversement, en mélangeant des mondes symboliques différents."

Les cadres temporels contemporains

Aujourd'hui, le temps est devenu un sujet de préoccupation, comme si les individus et la collectivité avaient perdu leurs repères par rapport au temps.

Depuis une trentaine d'années, la forme que prend le temps, comme norme sociale, change. Quelques caractéristiques principales du temps *standard* de nos sociétés contemporaines semblent se dessiner et faire l'objet d'un certain consensus dans la littérature sociologique.

L'urgence

Il y a d'abord le sentiment de pression du temps. L'époque industrielle a marqué la volonté de *gagner* du temps. Dans la sphère du travail, les théories de Ford et Taylor minutent et différencient les tâches de production afin de gagner du temps, les technolo-

gies modernes font gagner du temps aux femmes dans les tâches ménagères, on gagne du temps dans les moyens de déplacement. Les *rythmes* du temps se sont ainsi accélérés. Aujourd'hui, les mutations de la sphère du travail sous la pression des marchés globalisés ont exacerbé le phénomène. Les discours sur le *manque de temps* prennent de plus en plus d'ampleur, beaucoup d'individus se



disent être *dominés par le temps*. Par ailleurs, on perçoit que, contrairement aux prédictions, le développement des nouvelles technologies n'a pas contribué à un allègement des difficultés temporelles mais plutôt à une productivité accrue par unité de temps.

Un horizon temporel moins certain

Une autre caractéristique du rapport au temps aujourd'hui est celle d'un rétrécissement du temps sur le présent. L'horizon temporel était caractérisé jusqu'aux années '60 par les idées de *progrès* et de *développement*. Les *études* montrent qu'à cette époque, la hiérarchisation des représentations de l'avenir était fondée sur les représentations de la maîtrise à long terme du temps, celles-ci étant à leur tour modulées selon les classes sociales. On comprend alors que les conditions précaires d'existence ont pour conséquence de resserrer le temps sur le présent. Aujourd'hui, si le futur paraît incertain, ce sentiment n'est plus uniquement le fait d'une catégorie de personnes *en marge*.

Sennett (2000) souligne ainsi que le nouveau capitalisme s'accompagne d'une façon nouvelle de concevoir la temporalité, que ce soit dans le travail ou dans la vie privée. "Les frontières du temps à l'intérieur desquelles nous vivons sont en train de changer, les impératifs de la flexibilité en fonction desquels le monde du travail s'organise compromettent la possibilité de se projeter dans le futur et de penser sa propre vie comme un développement cohérent."

Superposition et désorganisation des temps

Les frontières entre les différentes sphères d'activité (travail, famille, loisirs, formation) semblent se brouiller. Si l'époque industrielle a divisé les différents temps sociaux en sphères distinctes (avec notamment une répartition des rôles entre les femmes et les hommes), les temps sociaux évoluent aujourd'hui selon une double dynamique: il existe ainsi un paradoxe entre la diversification et le morcellement des temps sociaux et, parallèlement, le recouvrement de ceux-ci. Les frontières entre temps de travail et temps privés se brouillent. L'harmonisation des temps sociaux divergents (et ayant des priorités différentes) devient ainsi un défi quotidien pour la plupart des individus.

Le cycle de vie représenté par la carrière stable et le cycle familial traditionnel tend aussi à s'effriter, laissant apparaître une déstandardisation des parcours de vie. On assisterait à une sorte de "réversibilité dans les diver-



ses phases de l'existence." Il n'est plus rare de voir des personnes ayant déjà des enfants reprendre des études ou une formation, de diminuer ou d'augmenter son temps de travail au long de la vie, ou de se réorienter professionnellement. Par ailleurs, les transformations dans la sphère familiale (divorces, familles recomposées) font apparaître des périodes de procréation différenciées et plus étalées dans le temps.

Quelques mutations qui changent notre perception du temps

Qu'est-ce qui peut, dès lors, expliquer les tensions temporelles toujours plus présentes depuis une trentaine d'années ?

Les transformations du travail

On assiste en premier lieu à la différenciation croissante des formes d'emploi (temps partiels, horaires flexibles, CDD, intérim), mais aussi à la transformation dans l'organisation du travail (les nouvelles formes de management flexible). Ces modifications de l'organisation du travail, ainsi que dans les formes d'emploi, ont ainsi produit des nouveaux cadres temporels.

S'il subsiste des formes anciennes d'organisation du travail, les nouvelles formes organisationnelles sont en expansion. La recherche de flexibilité est le fil conducteur dans toutes les trans-



formations organisationnelles. Cette recherche de flexibilité s'attaque à toutes les dimensions du travail et elle est au cœur de l'éclatement du mar-

ché du travail. Le capitalisme flexible demande aujourd'hui aux travailleurs de s'adapter continuellement au changement, de prendre des risques et de refuser toute routine.

Le rôle structurant de la sphère économique

Dans un marché mondialisé, le profit est lié à la rapidité des transactions. Ainsi, les crises financières récurrentes traduisent une instabilité croissante,

La pression identitaire (faire ses choix et se réaliser) augmente les contradictions entre temps personnels et temps sociaux.

car les investisseurs sont incapables de faire des projections dans l'avenir.

Cette incertitude rend les investissements productifs aléatoires et l'on voit apparaître la volonté des entreprises de se rendre plus *mobiles*. Pour répondre à ces impératifs, les entreprises développent des systèmes de gestion ayant pour objectifs de *compresser* le temps.

L'organisation du travail change ainsi sous l'impulsion de la sphère économique, mais il n'est pas le seul affecté par ces changements. Ainsi, les transformations du temps affectent-elles l'ensemble des sphères sociales de la vie quotidienne.

L'individualisation des temps

Un débat divise aujourd'hui les chercheurs sur le changement culturel identifié sous le terme générique d'individualisation. Nous vivons une époque où les repères sociaux traditionnels ont éclaté et, si nous sommes aujourd'hui *émancipés* des valeurs et devoirs qui autrefois ordonnaient la société, l'individualisation et l'autonomisation ont pour conséquence une plus grande pression identitaire. Les notions de "réalisation de soi" et de "choix personnels" paraissent des

impératifs qui augmentent les contradictions entre temps personnels et temps sociaux. Nous serions passés d'une culture du *manque* à une culture du *surplus* où chacun doit construire son propre axe temporel, selon ses choix.

Le temps est porteur de normes et de valeurs. Il est, dès lors, essentiel, pour la cohésion sociale, de penser les politiques de coordination des différents temps en rapport avec les normes qui les sous-tendent. En effet, les choix politiques en matière de gestion du temps (que ce soit dans la sphère du travail, de politiques d'emploi, des politiques familiales ou dans l'éducation) ne sont pas neutres et n'impliquent pas les mêmes conséquences pour tous les individus.

- Pronovost G. (1996), *Sociologie du temps*, De Boeck & Larcier, Paris-Bruxelles, .
- Sennett R. (2000), *Le travail sans qualités, les conséquences humaines de la flexibilité*, Albin Michel, Paris.
- Tabboni S. (2006), *Les temps sociaux*, Armand Colin, Paris.
- Vendramin P. (2004), *Le travail au singulier. Le lien social à l'épreuve de l'individualisation*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve.
- Zawadsky P dir (2002), *Malaise dans la temporalité*, Publications de la Sorbonne, Paris.

FTU

Centre de recherche Travail & Technologies
ASBL Association pour une
Fondation Travail-Université
Rue de l'Arsenal 5, B-5000 Namur
Tél. 081-725122 - fax : 081-725128
E-mail: pvendramin@ftu-namur.org
<http://www.ftu-namur.org>

Conception, rédaction et mise en pages:
Lotte Damhuis, Véronique Laurent,
Patricia Vendramin, Gérard Valencuc
© FTU – Reproduction partielle autorisée
moyennant citation de la source et des auteurs

Le Lettre EMERIT est publiée avec le soutien
financier du Fonds National de la
Recherche Scientifique (FNRS)

FNRS

Editeur responsable: G. Valencuc
Imprimé par Deneff SPRL, Louvain-la-Neuve